

Assurance-chômage—Loi

• (2310)

[Français]

Quant à la deuxième raison pour laquelle ce gouvernement a mis de l'avant ce projet de loi, elle est malheureusement devenue trop claire à la suite de l'élection de celui-ci. Il est indéniable que le projet de loi C-21 est un premier pas vers l'élaboration d'un plan, afin de permettre une plus grande transition de la part des géants du milieu des affaires, vers le libre-échange. En effet, en se retirant du Programme de l'assurance-chômage, le gouvernement canadien satisfait aux attentes du gouvernement américain, puisque ce dernier ne pourra user de représailles contre nous, en affirmant que le Canada utilise l'assurance-chômage comme subvention pour ses travailleurs.

[Traduction]

Les effets de ce projet de loi seront encore plus dévastateurs si on tient compte du libre-échange. En se retirant du régime d'assurance-chômage, le gouvernement du Canada a demandé aux travailleurs et aux employeurs canadiens de fournir les 3 milliards de dollars qui manqueront.

Qu'en résultera-t-il? Un taux de chômage plus élevé causé par les employeurs qui ne veulent pas payer cette charge sociale dissimulée, ou encore des démarches de la part des grandes entreprises qui voudront être exemptées du paiement des primes d'assurance-chômage parce qu'elles doivent jouir des mêmes conditions que les entreprises américaines pour pouvoir leur faire concurrence.

Pendant que les sociétés deviennent plus grandes et plus rentables, les Canadiens moyens doivent payer le prix sur le plan des salaires et des avantages sociaux. Connaissant les liens étroits qui existent entre les grandes entreprises et le Parti conservateur, on ne peut faire autrement que de se demander combien de temps il faudra avant que le gouvernement ne demande aux travailleurs canadiens de financer entièrement le régime d'assurance-chômage.

La dernière raison qui a poussé le gouvernement à mettre en oeuvre cette nouvelle politique en matière d'assurance-chômage, c'est son idéologie conservatrice peu judicieuse. Malheureusement, la majorité des ministériels croient qu'un régime généreux de bien-être social favorisera la paresse. Cette vision archaïque des gens qui doivent compter sur divers programmes sociaux est répréhensible dans un pays comme le Canada.

La majorité des Canadiens sont fatigués d'entendre le club des dinosaures parler de parasites quand le nombre réel de personnes qui abusent du système est beaucoup moindre que ce que disent les ministériels.

Les statistiques sont très éloquentes. Sur les 2,4 millions de Canadiens qui touchent des prestations d'assurance-chômage, 5 507 se sont fait prendre à trier. Cela représente seulement 0,2 p. 100 du nombre total de Canadiens qui profitent du régime. Ce sont là des statistiques édifiantes pour le député de South Shore (M. McCreath).

Seulement 6 215 personnes ont refusé l'emploi qu'on leur avait trouvé dans le cadre du programme de l'assurance-chômage. Cela représente 0,25 p. 100 des prestataires. Ces deux catégories réunies représentent moins de la moitié de 1 p. 100 de tous les personnes qui utilisent ce régime. Malgré ce fait, le gouvernement, par ses déclarations, continue de dire que les abus sont répandus dans le système et que tous les gens qui dépendent de l'aide gouvernementale sont des bons à rien ingrats.

Le préjugé idéologique est une force majeure et une motivation puissante à l'origine du retrait du gouvernement du programme de l'assurance-chômage et de la sévérité de ce budget. Ce gouvernement devrait savoir, d'après les exemples qui existent dans le monde, que les régimes d'assurance-chômage progressistes vont de pair avec les faibles taux de chômage. Les pays socio-démocrates comme la Suède, l'Autriche et la Suisse ont les régimes d'assurance-chômage parmi les plus progressistes du monde et un taux de chômage inférieur à 5 p. 100.

Au demeurant, le taux de chômage moyen au Canada pendant les 15 ans de gouvernement libéral qui ont précédé la récession mondiale était de 5,6 p. 100. Voilà qui met en perspective le fait que les conservateurs n'ont pas été capables de le ramener au-dessous de 7 p. 100 une seule fois en cinq ans de pouvoir. Voilà pour le bilan du gouvernement. Le seul endroit au Canada où le plein emploi existe est dans l'économie en surchauffe du Grand Toronto.

Il me semble que ce gouvernement serait plus qu'heureux si les gens de Cornerbrook et de Sydney déménageaient à Halifax. Ils seraient plus qu'heureux si les habitants de Gaspé et du Saguenay déménageaient à Montréal. Les dispositions de ce projet de loi feront qu'il sera encore plus difficile de demeurer dans les régions du pays qui souffrent de marasme économique.

La ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{me} McDougall) a déclaré que le projet de loi C-21 tenait toujours compte des besoins régionaux pour permettre aux gens des régions reculées du Canada de rester chez eux. C'est complètement absurde. Si on regarde les chiffres, on peut voir que dans toutes les régions de notre pays on a relevé les critères d'admissibilité. Les conservateurs semblent aussi faire passer un message bizarre. Les années précédentes, dans une région à faible taux de chômage, on avait besoin de 14 semaines pour avoir droit aux prestations. Maintenant ces 14 semaines ne suffiront